



L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

ORGANISE UN SEMINAIRE SUR

LES OPERATIONS BOURSIERES :

REGLEMENTATION, CONFORMITE & TRANSACTIONS COMPLEXES

ANIMÉ PAR

M. Tarek ENNASRI

Chef du Département des opérations de Marché - BVMT

03 DECEMBRE 2025

SIEGE DE L'IFBT

Tarif : 250 DT/ HT

(TVA 19%)



www.ifbt.tn



(+216) 71 340 815



contact@ifbt.tn

PUBLIC CIBLE

- **Professionnels du secteur financier**, notamment au sein sociétés d'investissement, intermédiaires en bourse et sociétés de gestion.
- **Responsables et chargés de conformité**, Risk Managers, auditeurs internes et contrôleurs permanents.
- **Opérationnels des départements Titres**, Back-Office et Middle-Office, impliqués dans le traitement, le suivi ou le dénouement des opérations boursières.
- **Juristes spécialisés en droit boursier** ou en réglementation financière.
- **Analystes financiers, gestionnaires de portefeuilles et traders**, souhaitant renforcer leur compréhension des aspects réglementaires et opérationnels.
- **Toute personne amenée à gérer ou superviser des transactions complexes** ou à interagir avec les régulateurs et les infrastructures de marché.

FORMATEUR

M. Tarek ENNASRI

- Chef du Département des opérations de Marché – BVMT
- Certifié ACIIA : Association of Certified International Investment Analyst

OBJECTIFS - JOURNEE DU 03 DECEMBRE 2025

08H30-09H00	Accueil des Participants
09h00-11h00	• Appréhender les principes réglementaires relatifs aux sociétés faisant ou ne faisant pas appel public à l'épargne. • Distinguer les transactions soumises à enregistrement et celles soumises à négociation sur les marchés de la bourse. • Maîtriser les règles de cotation sur le marché hors cote. • Maîtriser le processus d'enregistrement des transactions des valeurs mobilières. • Cas pratiques des opérations particulières & transactions complexes : - Les opérations soumises à autorisation préalable. - Les opérations incluses dans une convention autre qu'une simple vente, fusion, spin-off... - Les opérations de réduction du capital & le rachat par la société de ses propres actions. - Autres (La donation, la succession, les ventes judiciaires...)
11h00-11h30 Pause-Café	
11h30-14h30	

